

Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2021

# ATELIER DE CONSTRUCTION MECANIQUE 84 - ACM



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 22 février 2021 sous réserves d'incidents**

**ATELIER DE CONSTRUCTION MECANIQUE 84 - ACM** SAS au capital de 1 euro. Siège social : 743 chemin Croix de Tallet 84250 LE THOR. RCS AVIGNON 889681763

**ATELIER DE CONSTRUCTION ET DE MECANISATION-ACM** SAS au capital de 60000 euros. Siège social : 743 chemin Croix de Tallet 84250 LE THOR. RCS AVIGNON 797763745

Suivant Traité d'apport partiel d'actif du 19/02/2021 et décisions de l'associé unique de la société ATELIER DE CONSTRUCTION ET DE MECANISATION-ACM et de la société ATELIER DE CONSTRUCTION MECANIQUE 84-ACM du 19/02/2021, la société ATELIER DE CONSTRUCTION ET DE MECANISATION - ACM a apporté à la société ATELIER DE CONSTRUCTION MECANIQUE 84-ACM sa branche complète et autonome d'activité de taillage de disques, avec effet rétroactif au 01/11/2020, pour un montant de 153849,78 Euros à charge d'un passif de 63849,78 Euros, soit un apport net de 90000 Euros.

La société ATELIER DE CONSTRUCTION MECANIQUE 84- ACM : - a créé en rémunération de cet apport, 90000 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune au titre d'une augmentation de capital de 90000 Euros pour le porter à 90001 euros ; - a modifié en conséquence de cette augmentation de capital l'article 7 des statuts comme suit :

Article 7 - Capital social.



Ecrit par Echo du Mardi le 22 février 2021

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 1 Euro.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 90001 Euros.  
Pour avis, Les représentants légaux  
3950470

Publié le 22/02/2021